



Anne COVA, *Maternité et droits des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1997, 435 p.

Bruno Dumons



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/202>

DOI : 10.4000/ch.202

ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1999

ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Bruno Dumons, « Anne COVA, *Maternité et droits des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1997, 435 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 44-2 | 1999, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/202> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.202>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Anne COVA, *Maternité et droits des femmes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1997, 435 p.

Bruno Dumons

- 1 C'est un livre fort qu'offre Anne Cova avec la publication de sa thèse de doctorat, soutenue à l'Institut universitaire européen de Florence, sous le titre *Droits des femmes et protection de la maternité en France*. En effet, cet ouvrage aborde une histoire croisée entre celle des femmes et celle de la protection sociale. Il n'en faut pas plus pour reconnaître la difficulté du sujet mais surtout son grand intérêt.
- 2 La première qualité de cette recherche réside dans ses approches problématiques. Grâce à une introduction très fouillée (peut-être un peu longue) sur l'historiographie et les modèles d'analyse empruntés aux politistes et aux sociologues anglo-saxons, l'auteur place sa réflexion comme une contribution à ces deux types d'histoire. En intégrant l'approche en terme de " rapports de sexe " ou de " *gender* " à l'étude de la protection sociale, Anne Cova développe un courant d'analyse qui a jusqu'alors peu intéressé les historiens français tandis qu'il a fortement influencé les recherches américaines sur le *Welfare State*. Dans le cas de la maternité, la réflexion semble aller de soi car rien ne concerne plus les femmes qu'un tel sujet. Mais au-delà, c'est toute la contribution des femmes à l'élaboration des États-Providence qui est envisagée. Le grand mérite de l'auteur aura été ici d'avoir pris connaissance des différents modèles d'analyse et su intégrer quelques-unes des problématiques les plus significatives dans ces deux domaines que sont le *gender* et l'État-Providence.
- 3 En se proposant d'étudier la politique de la protection de la maternité en France entre 1892 et 1939, Anne Cova contribue donc à une réflexion en terme de politique sociale et plus largement de politique publique au sein de laquelle l'État et ses organisations possèdent un rôle déterminant. La place donnée aux parlementaires, aux experts et aux institutions du social est tout à fait justifiée dans les trois parties du livre, subdivisées de manière chronologique. Cela répond largement à l'analyse de type néo-institutionnaliste définie par Theda Skocpol. Quant à l'approche suscitée par le courant

du *gender*, elle implique une mise en perspective constante de l'action des féministes de la Troisième République dans les différentes phases qui vont structurer la protection de la maternité. Anne Cova livre ainsi dans plusieurs de ses chapitres un tableau très précis de l'action du mouvement féministe à propos de la maternité durant la fin du siècle et de la Belle Époque. Elle insiste avec bonheur et finesse sur l'hétérogénéité des réseaux et des acteurs du féminisme français d'avant 1914 impliquant une pluralité des prises de positions. Cette période d'intense activité féministe ne semble pas étrangère au vote des deux premières législations en faveur de la protection de la maternité que sont les lois Engrand (1909) et Strauss (1913).

- 4 Toutefois, il nous semble que l'approche en terme de *gender* peut conduire à sousestimer le rôle exercé sur la scène politique par d'autres femmes qui ne se réfèrent pas aux réseaux féministes. Peu de choses en effet apparaissent sur les associations confessionnelles de femmes décrites par Sylvie Fayet-Scribe alors que la politique de la maternité constitue en leur sein une priorité essentielle. Il est dommage que les contraintes éditoriales aient dû faire disparaître ce chapitre important de la thèse d'Anne Cova. À notre sens, il aurait fallu également envisager une analyse aussi fine en terme de réseau que celui du féminisme des milieux républicains, socialistes, catholiques et protestants où existent une même diversité de courants et une identique pluralité des discours. Cela aurait permis de mieux comprendre la "lenteur" ou la spécificité de la "voie française" de la mise sur agenda politique de la question de la maternité. Mieux connaître également les promoteurs des législations aurait davantage renseigné sur les motivations d'un Fernand Engrand ou d'un Paul Strauss telles que l'évoquait l'auteur dans sa thèse initiale. Évoquer les liens privilégiés entre élites politiques et élites féministes comme Louise Koppe et Léon Bourgeois, Sarah Monod et Henri Monod, Marguerite Durand et René Viviani par exemple, pour souligner l'interdépendance des deux milieux est tout à fait pertinent mais laisse supposer l'action dans l'ombre des nombreuses épouses d'hommes politiques auprès de leur mari. Les archives privées permettent de souligner leur rôle d'éminence grise.
- 5 Ces remarques n'enlèvent rien à l'apport très novateur que constitue la publication du livre d'Anne Cova sur le rôle des féministes dans la construction de l'État-Providence français, notamment à propos de la protection de la maternité. Cela permet de souligner une nouvelle fois avec force l'action des femmes sur la scène politique avant que l'heure du suffrage universel ait enfin sonné pour elles. Ainsi, toutes ces femmes qui ont bataillé pour une meilleure protection de la maternité dont les actions sont décrites avec éclat, nous rappellent combien le combat pour la citoyenneté n'est pas circonscrit au seul acte de vote malgré sa nécessité impérieuse. Anne Cova aura donc su nous faire partager la lutte de ces femmes du premier XXe siècle français croisant de ce fait plusieurs axes fondamentaux des sciences humaines actuelles.